

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 26 mars 1973

La séance est ouverte à 2 heures.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

HOMMAGES AU TRÈS HONORABLE REPRÉSENTANT DE PRINCE-ALBERT À L'OCCASION DU 33^e ANNIVERSAIRE DE SON ÉLECTION À LA CHAMBRE

[Traduction]

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais signaler à la Chambre qu'aujourd'hui est un jour très agréable pour nous. C'est, je crois, le 33^e anniversaire de l'élection au Parlement du très honorable représentant de Prince-Albert (M. Diefenbaker).

Des voix: Bravo!

M. Stanfield: Durant toutes ces années, le très honorable représentant a joué un rôle prépondérant à la Chambre, notamment comme défenseur éloquent des droits des Canadiens qu'il a d'ailleurs consacrés dans la Déclaration des droits.

Je prends la parole aujourd'hui non pas pour rappeler les fonctions que le très honorable représentant a exercées ou les services qu'il a rendus au Canada dans l'exécution de ses fonctions, mais simplement pour lui rendre hommage à titre de parlementaire. Il est notre doyen à la Chambre quant à ses états de service et bien qu'il ne parle peut-être pas aussi vite que moi et qu'il n'ait peut-être pas un vocabulaire aussi étendu que celui du premier ministre (M. Trudeau)...

Des voix: Oh, oh!

M. Stanfield: ... néanmoins, en fait de dynamisme, de clarté, de persuasion, d'humour et de courage, il est assurément notre doyen à la Chambre et non seulement eu égard à ses états de service comme parlementaire. Plus tôt durant la session, il avait déclaré, enclin peut-être à un certain pessimisme, qu'il ne croyait pas être ici en l'an 2030. Monsieur l'Orateur, il a passé ici 33 années très fructueuses. Au nom de mes collègues et je suis certain, au nom de tous les députés, nous le félicitons et nous lui offrons nos meilleurs vœux.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je me permets de faire écho aux bons vœux que le chef de l'opposition a exprimés au très honorable représentant de Prince-Albert. Un des avantages précieux de notre régime, c'est que ceux parmi nous qui ne partagent pas les mêmes opinions politiques éprouvent quand même du respect les uns pour les autres pour ce qu'ils accomplissent à l'intérieur comme à l'extérieur de la Chambre. Je voudrais vous dire, monsieur l'Orateur, ainsi qu'au très honorable représentant, en toute sincérité, que la Chambre n'aurait pu trouver, au cours de ces 33 dernières années, un homme plus éloquent, ni meilleur, que le très honorable représentant.

Des voix: Bravo!

M. Lewis: C'est tout à son honneur, monsieur l'Orateur, que même après 33 ans de carrière, chaque fois qu'il se lève pour prendre la parole à la Chambre, tous les députés l'écoutent. Ceux qui sont derrière les rideaux regagnent leurs banquettes, et les journalistes reviennent à la tribune de la presse, pour l'écouter, car il possède toujours ce même sens de l'humour, cette même éloquence et cette même humanité que nous lui connaissons. Il fait vraiment honneur au Parlement canadien et au parlementarisme en général.

Nous respectons sa foi dans le régime. Nous lui savons gré de l'amabilité qu'il ne manque jamais de témoigner à tous les députés, surtout à ceux d'entre nous qui sont entrés ici longtemps après lui. Il s'est toujours fait un devoir de s'adresser à nous pour nous encourager. Je crois que tous les députés lui souhaitent le plus grand bien et sont fiers de siéger avec lui à la Chambre des communes du Canada.

Des voix: Bravo!

• (1410)

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, mes collègues et moi faisons nôtres les paroles vraiment élogieuses de l'honorable chef de l'opposition officielle (M. Stanfield) à l'égard du doyen du Parlement.

Je m'intéresse à la vie politique de notre pays depuis mon très jeune âge. J'ai à la mémoire les noms de presque tous les grands Canadiens qui ont œuvré dans le domaine politique et qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour bien servir leur pays.

Évidemment, on peut différer d'opinion sur plusieurs sujets, mais il n'en reste pas moins que nous vivons en démocratie, et c'est ce qui fait la grandeur de nos institutions parlementaires. J'ai toujours aimé les prises de position du très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker), lorsqu'il s'agissait de défendre cette institution dans laquelle nous travaillons tous ensemble pour le plus grand bien de la patrie.

Je désire offrir au très honorable député de Prince-Albert nos meilleurs vœux de bonne santé, de longue vie, et je souhaite que nous puissions encore profiter de son expérience pendant plusieurs années afin, si possible, de mieux servir notre pays.

[Traduction]

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, comme il sied au plus jeune des quatre chefs de partis de la Chambre, je viens en dernier.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Prouvez-le.

M. Trudeau: Je n'ai même pas besoin de produire un extrait de naissance à l'appui de mon affirmation. Je veux simplement ajouter personnellement et humblement mon hommage à ceux qu'ont exprimés les trois orateurs qui m'ont précédé et appuyer, au nom du parti libéral, les compliments qu'ont adressés au très honorable représen-